

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE

ADMINISTRATION-RÉDACTION : 29, RUE PIAT — PARIS (20^e) (Métro : Pyrénées)

Méfiance nécessaire

Il paraît que depuis un mois que fonctionne le gouvernement de Front populaire, nous n'avons pas eu à son égard suffisamment de patience.

De bons esprits nous disent même que nous avons été parfois injustes dans nos critiques et qu'il serait bon de les atténuer en laissant s'engager davantage l'expérience du gouvernement de Léon Blum.

Il y aurait en somme nécessité à lui accorder un préjugé favorable et de l'attendre aux actes pour reprendre notre position critique.

En toute justice, nous devons dire que ces reproches nous paraissent injustifiés. Nous sommes et nous demeurons anarchistes. Et si nous sommes anarchistes, ce n'est pas par fantaisie philosophique ou par dilettantisme politique. C'est parce que l'observation des faits sociaux nous a conduits à cette constatation que les gouvernements, tous les gouvernements, quelle que soit leur « bonne volonté », se trouvent pris tôt ou tard dans la nécessité de concilier les intérêts divergents des classes sociales. Quand la persuasion, les moyens légaux ont échoué, la « conciliation » se fait alors par la violence et l'arbitraire.

Et il nous est apparu, dès l'accession au pouvoir, du gouvernement de Léon Blum, qu'il arriverait fatidiquement un moment où celui-ci devrait se résoudre à choisir entre son pouvoir, maintenu par tous les moyens, et l'abandon au profit de successeurs qui feront, eux, ce que le gouvernement de Front populaire pourrait se refuser à faire.

Au surplus, malgré toute sa « bonne volonté », le nouveau gouvernement n'a depuis un mois apporté aux travailleurs que ce qu'eux-mêmes ont, par leur action directe, arraché.

Mais la loi sur les rectifications de traitements des petits fonctionnaires n'est pas encore promulguée. Et ceux-ci ne peuvent s'empêcher de se dire qu'il n'a fallu qu'un trait de plume pour que la diminution fût, elle, effective.

Mais l'amnistie tant attendue n'est pas encore votée non plus.

Mais les fameuses mesures qui devaient si bien « faire payer les riches » n'ont même pas encore vu la discussion.

Dès lors, pourquoi voudrait-on que nous obserions un silence qui ressemblerait, en l'occurrence, à un acquiescement ?

De même qu'il y a près de deux mois, nous avions été des rares qui prévoyaient l'ampleur du mouvement revendicatif, de même aujourd'hui nous pouvons prévoir qu'avant longtemps, ce mouvement, qui n'est qu'interrompu, reprendra, sous l'impulsion des nécessités économiques, avec force et violence.

Car, n'est-ce pas, nous sommes encore, sauf erreur, en régime capitaliste. Et on ne voit pas comment l'inexorable loi économique de ce régime pourrait ne pas faire sentir rapidement ses effets inévitables. Accentué encore par la volonté des exploiteurs, le mouvement de hausse des prix rendra avant peu nécessaires de nouveaux rajustements de salaires, et, partant, de nouveaux conflits.

Or, M. Salengro, ministre de l'Intérieur, n'a pas craint mardi de dénoncer déjà le péril que certaines grèves, comme les grèves de la Moïse, pouvaient, se déroulant aux frontières, faire courir à la France.

C'est là un symptôme de ce que demain — si les ouvriers n'y prennent garde — pourra faire un ministre de l'Intérieur, réputé énergique, pour maintenir « l'ordre » et empêcher des troubles qui affaibliraient la défense nationale, laquelle, hormis quelques internationalistes irréductibles dont nous sommes, n'a plus que des partisans.

Et l'on voudrait que devant des éventualités semblables, nous restions mutets ?

Ce n'est pas possible !

AMIS DE LA REGION PARISIENNE

Contrairement à ce qui a été annoncé la semaine dernière, notre

Balade Champêtre
du 14 juillet

se tiendra dans le bois de Clamart, au lieu dit :

LE TAPIS VERT
dans un magnifique cadre de verdure.

Autobus à la Porte de Versailles.

(Les détails de l'organisation paraîtront dans les prochains numéros.)

Le chemin de l'abattoir

Quelle morne, quelle funèbre journée que cette journée parlementaire du 23 juin consacrée à la politique extérieure du Front populaire !

Dans cette angoisse qui point l'Europe, il est vraiment difficile d'imaginer une déclaration gouvernementale qui réponde moins à la simplicité directe de la haine populaire de la guerre, qui distille plus d'ennui, qui transpire plus l'hypocrisie.

Comment le peuple — l'ouvrier et le paysan, — ces fantassins amers et résignés pour qui la guerre c'est — en leur langue crue de martyrs — la « connerie », la « chérie », comprendraient-ils quelque chose à ce jargon abstrus de juriste casad à l'aide duquel M. Blum, digne continuateur de Poincaré, s'efforce d'endormir leur inquiétude et de fuir ses responsabilités épouvantables ?

Les nations pacifiques, l'agresseur, l'agression, la sécurité collective, la paix individuelle, la S. D. N. et le désarmement, et la foi et l'espérance... Pour que justice soit faite de ces poncifs plus éculés les uns que les autres il suffirait au révolutionnaire, au simple révolté qui ne perd pas le nord, de prendre garde à l'accueil que leur réserve la presse la plus bourgeoisie, la plus directement inféodée aux trusts et à l'impérialisme.

Il DEVENAIT AISÉ, écrit le *Temps* des deux cents familles et du Comité des Forges, D'AFFERMIR LA CONTINUITÉ DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DE LA FRANCE, TELLE QU'ELLE A ÉTÉ FIXÉE PAR LES GOUVERNEMENTS QUI SE SONT SUCCÉDÉ AU POUVOIR DEPUIS LA FIN DE LA GRANDE GUERRE. Ce qui, en effet, frappe le plus dans la déclaration dont nous avons publié hier le texte, c'est que sur tous les points de doctrine, sur les principes et sur les faits, voire même dans une certaine mesure sur les méthodes, ELLE DEMEURE DANS LA LIGNE TRADITIONNELLE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE.

Faut-il, après cela, faire mention du *Matin* qui estime le langage du ministre des Affaires étrangères « marqué au coin du bon sens et du patriottisme », de l'*Echo de Paris*, ou *Pertinax* observe, non sans ma-

lice, que M. Delbos « s'est exprimé comme l'aurait fait M. Barthou », ou de *Paris-Midi* où l'un des princes du journalisme (*sic*) se paie le luxe d'écrire : « Nous en sommes revenus là ! à la politique de M. Pierre Laval » ?

Faut-il même souligner ces coquetteries obscènes produites par le national-communiste Péri au nationaliste de Kerillis, lors du débat qui suivit la déclaration de politique extérieure du Gouvernement ?

La honte vous saisit, le désespoir vous ronge à constater pourtant que la presse politique et syndicale qui se réclame de socialisme, du communisme, du syndicalisme, joint ses applaudissements à ceux des domestiques les plus cyniques des exploitateurs. Abjection de l'union sacrée !

Serrons les choses de près.

Contre la guerre, M. Blum entend lutter de deux façons.

D'abord, par la Société des Nations et par la sécurité collective. Ensuite, par le désarmement.

A Genève, pas de réforme du pacte. Ce seraient « trop ambitieux ». Des « textes interprétables » suffiront.

En vertu de ces textes, la sécurité collective comportera « deux aspects ». D'abord, un groupe de puissances — que ce groupe résulte d'une situation géographique donnée ou d'une communauté d'intérêts — sera prêt à employer lui-même toutes ses forces contre l'agresseur. Ensuite, la S. D. N. tout entière devra obligatoirement appliquer les sanctions économiques et établir les sanctions financières.

Ce qui veut dire, en bon français : Pas de réforme du pacte, parce qu'une telle réforme risquerait de se faire au détriment des traités de 1919, auxquels le Gouvernement Blum se camponne comme tous ses devanciers.

De belles et bonnes alliances militaires, qui définiront unilatéralement l'agresseur, lui feront la guerre, LA GUERRE INDIVISIBLE, en bénéficiant de l'appui économique, financier et moral des petites nations militairement impuissantes.

Jolie sécurité !

M. Delbos, certes, avait été suffisamment grotesque, en expliquant comment « la régionalisation » (*sic*) des accords deviendrait dangereuse, si elle devait s'accompagner d'un renoncement à l'universalité dans la question de la sécurité collective (*resic*). Mais, pour le désarmement, c'est encore mieux.

« LE PEUPLE FRANÇAIS SAIT QUE LA COURSE AUX ARMEMENTS CONDUIT FATALEMENT À LA GUERRE », dit la déclaration. Pourtant, « tant que n'aura pas été arrêtée la course aux armements... le devoir de la France envers elle-même comme envers ses amis est de rester en mesure de décourager toutes les agressions. »

Ainsi donc, comme au temps d'Herriot, désarmer reste un verbe qui ne se conjugue qu'au futur et au conditionnel, et, en cette matière, MORTELLE, AU DIRE MÊME DU GOUVERNEMENT, la politique du Front populaire aboutit à cette lapalaisade : « On ne désarmera pas, tant qu'on n'aura pas désarmé. »

Crispé sur le statut maudit né à Versailles, que socialistes et communistes endossent maintenant à qui mieux mieux, M. Blum entend ne pas lâcher une once du butin conquis par l'imperialisme français sur la misère de l'Europe centrale.

Comment, dans ces conditions, espérer un désarmement ?

C'est pourquoi, comme il le dit lui-même, sa politique de participation à la course aux armements connaît fatalément à la guerre.

Aujourd'hui, plus que jamais, le chemin de l'abattoir est libre.

CONJONCTURES

Le gouvernement du Front Populaire s'était vanté avec beaucoup d'ostentation et comme d'un mérite rare, de n'avoir pas fait couler le sang. C'était à tort. A moins que le sang ne compte pas, de ceux dont le peau est quelque peu bronzée et qui ne sont pas électeurs. Tout près d'Alger, la force publique a tué, selon l'expression consacrée, se servir de ses armes contre des grévistes indigènes. Cela ne semble pas avoir suscité une émotion exagérée parmi les soutiens du pouvoir. D'autres tribus les ont obligés à ne pas oublier qu'il y a une Afrique du Nord et où l'exploitation et la misère ont des aspects particuliers. On pouvait lire récemment qu'au Maroc une décision humanitaire venait de fixer le salaire minimum à quatre francs par jour.

L'empire français compte ainsi soixante millions de sujets, souvent réduits à la disette, facilement réduits à travailler à bas prix, privés de la plupart des relatives libertés des travailleurs métropolitains, soumis à des législations spéciales qui permettent de les frayer à peu près comme les autorités des pays fascistes traitent les mécontents.

Le problème de ces soixante millions d'hommes, de leur position économique et morale, est un des plus importants qui se posent devant les ouvriers français. Ce ne sont pas les coups de feu d'Hussein-Dey ni les mesures qui vont être prises pour rétablir l'ordre en Algérie qui suffiront à la résoudre.

**

Cependant, tandis que ces questions se rappellent indiscrètement à l'attention, le Directoire Blum, avec une imprécision voulue, réclame la confiance dans le vague pour des projets peu définis. Le parlementarisme achève de donner sa démission. Le système législatif de M. Blum constitue en ce sens un « progrès » sur celui de M. Doumergue.

De méchantes gens prétendent que les grandes réformes sociales dont on parle ont été empruntées au programme mussolinien et que les inventions financières de M. Vincent Auriol ont été appliquées avec plus ou moins de bonheur par le social-nationalisme hitlérien.

Le système Blum-Auriol s'inscrit dans la vaste série des « économies dirigées » et des formes diverses du « capitalisme d'Etat » qui tend à remplacer celui des trusts et consortiums, qui avait remplacé celui de la pleine concurrence, chère à l'ex-économie orthodoxe. Ces systèmes se sont imposés là où le capitalisme tout court faisait faillite et n'ont en général réalisé qu'une partie des espérances que l'on fondait sur eux.

Un système qui consiste à promettre à tout le monde de lui faire gagner davantage d'argent et d'en prêter à ceux qui en ont besoin ne peut manquer de plaire à beaucoup. Reste à savoir ce qu'il donnera à l'usage.

Mais si la prospérité annoncée fait aussi défaut que celle annoncée par divers prédecesseurs de M. Léon Blum, si le chômage ne disparaît pas, si les améliorations de salaires sont compensées et au-delà par la vie chère et l'avilissement de la monnaie, alors le péril fasciste se manifestera dans toute son étendue.

**

On fait beaucoup de bruit à propos de la dissolution des ligues. Peut-être, en les supprimant, a-t-on rendu service à leurs dirigeants, qui à force de menaces solennelles non exécutées, s'étaient mis dans une situation presque ridicule. Peut-être les a-t-on amenés à s'engager dans une voie où ils seront plus dangereux.

Sans doute, sans la négliger, ne faut-il pas s'exaspérer la portée de l'actuelle agitation « tricolore ». Ses inspirateurs apparaissent trop nettement.

Elle offusque nos « communistes » qui croyaient déjà accaparer les trois couleurs en question au bénéfice de leur campagne d'excitation chauvine et superpatriotique, de leur préparation de la guerre au profit de Staline, de ces campagnes d'excitation où ils finissent par dépasser les Déroulède et autres nationalistes d'antan.

Laissons les uns et les autres se disputer le tricolore et les quinze cent mille morts de leur union sacrée.

**

Le grave, c'est qu'à un tournant de la crise puisse surgir la dictature trop bien préparée qui, de quelque étiquette qu'elle se pare, confisquerait et annullerait le mouvement ouvrier au profit d'une carte des « directeurs de l'économie ».

Le grave, c'est que par application d'un présumé pacifisme, des grands principes de la sécurité collective et en conformité du pacte franco-stalinien, le prolétariat français puisse être jeté à la plus dévastatrice des guerres.

Le grave, c'est que ces éventualités puissent menacer, avant que les organisations syndicales, aujourd'hui captives par le pouvoir politique, aient repris leur indépendance et soient capables d'intervenir.

Dans de telles conjonctures l'action des minorités lucides va prendre une importance singulière.

EPSILON.

NOUS VOULONS QUE LA FRANCE

SOIT AUX FRANÇAIS

(Jacques Duclos, *Humanité*, 2 juillet 1936.)

Doriot et Xavier Vallat
et tous nos fascistes
n'ont pas autre chose

FÉDÉRATION PARISIENNE

Grande Assemblée des Anarchistes

de la Région Parisienne

Samedi 4 juillet, à 20 h. 30 Salle des Jeunes Républicaines
10, rue Dupetit-Thouars, 10 (Métro Temple)

Les grèves et le rôle des anarchistes dans cette lutte revendicative

Orateurs : GUYARD, Charles REVENUT, FAUCIER

Sébastien FAURE

Faire payer les riches

Les ouvriers ayant signifié au gouvernement qu'ils n'entendaient pas cette fois-ci faire les frais du démaragement de la nouvelle économie, les politiciens ont pris la sage résolution de sanctionner par la loi l'expérience de la force.

La réévaluation des salaires pour l'accroissement du pouvoir d'achat des masses laborieuses entraîne dans tous les programmes politiques.

Le développement du volume des échanges implique d'une part une augmentation de la production et d'autre part un accroissement beaucoup plus considérable de la consommation pour liquider l'engorgement et accentuer l'élargissement des marchés.

Nous pensons avec raison qu'il était nécessaire d'entreprendre en premier lieu la politique de réévaluation du pouvoir d'achat des masses par des mesures étendues d'expropriation allant de la collectivisation pure et simple des entreprises animées déjà d'une vie collective, jusqu'au contrôle rigoureux du profit par le vrai facteur de richesses : le prolétariat.

Les politiciens s'en sont tenus à cette expropriation minima qui constitue l'augmentation forcée des salaires.

**

Germain Martin, dans *l'Information*, pose excellamment le problème : « En fin de compte, disait-il, veut-on réduire le profit ? »

Le capitalisme dans sa politique de déflation des frais généraux, c'est-à-dire d'abaissement des salaires, élargit un des canaux du profit. Bien des entreprises se trouvent durement frappées par l'amoindissement ou la disparition de cette paupérisation ouvrière qui constituait la grosse et parfois l'unique source de profit d'une production. Beaucoup d'entreprises d'importance moyenne sont condamnées au dépérissement et à la faillite, non parce qu'elles ne sont pas viables et ne répondent pas à un besoin général, mais parce que l'élimination du profit leur retire toute raison capitaliste d'exister.

Nous proposons pour notre part que ces entreprises ne soient pas abandonnées au dépérissement et à la mort, mais qu'au sein de chacune se constitue un syndic de faillite, en l'occurrence une direction ouvrière qui aurait la charge, non plus de créer du profit mais d'assurer le pain des ouvriers et de rester dans l'économie une machine produisant pour satisfaire un besoin.

**

Il n'est pas certain que l'augmentation du pouvoir d'achat des masses se chiffre en fin de compte par une reprise des affaires.

On nous a parlé souvent de ces blés, de ce café, de ce bétail voués à la destruction, ou la consommation de toutes ces richesses n'impose nullement la production de nouvelles. Si le monde est saturé de matières consommables, non consommées il faudra d'abord songer à saisir la production existante.

Un plan de travail ne peut plus dorénavant porter sur la création des objets de production (outillage national), mais sur une expropriation partielle et légale des richesses existantes. C'est devant une simple opération comptable de fractionnement et de répartition des profits que se trouve placé le plan. Les grandes travaux eux-mêmes n'ont

de raison de soulager la misère que s'ils ne contribuent pas à accumuler à nouveau des matières consommables ou des moyens de les produire.

La construction des ponts, des routes, des écoles, l'électrification des campagnes sont d'excellents dérivatifs à la crise de surproduction capitaliste, parce qu'ils ne sont ni producteurs ni consommateurs.

La seule difficulté en régime capitaliste c'est de trouver un financement pour une affaire qui n'étant pas échangeable est inproductive de profit.

Encore une fois, sans nous arrêter trop à des procédés d'escroquerie monétaire, nous devons réclamer l'application de la seule juste formule bolchevique, juste encore que stupide en l'occurrence par la signification réduite que lui donnent leurs inventeurs.

— « Il faut que les riches paient. »

Mais quant et comment paieront les riches ? Non comme l'entendent les communistes en laissant gager sur leurs biens des appels appropriés au crédit public. Les riches ne paieront que par l'expropriation d'une partie ou de la totalité de leurs priviléges, par un prélevement sur le profit.

Dans la mesure où elle ne frappe pas la classe pauvre, la dépréciation monétaire est une mesure d'expropriation partielle qui peut fournir d'argent frais un plan généralisé d'urbanisme.

Le travail aux chômeurs. La revalorisation des salaires sont une mesure parallèle de lutte contre la crise. Tant qu'elles visent à l'amoindissement du profit, ces mesures de réformes ne peuvent que saper le capital et profiter au travail.

Mais si l'on pense que par un recensement des richesses suivra d'un prélevement automatique on obtiendra quelque chose des riches, nous dirons que les riches ne paient pas. Ils ne paieront pas parce que dans leurs terres, dans leurs châteaux, dans leurs objets d'art, dans tous leurs biens fonciers et mobiliers n'est pas tant la source de leurs richesses.

La vraie source, elle est dans des sociétés anonymes qui n'appartiennent à personne. La vraie richesse du capital, elle se trouve dans la plus-value du travail. Dès qu'un patron tire cent francs d'un ouvrier qu'il aurait la charge, non plus de créer du profit mais d'assurer le pain des ouvriers et de rester dans l'économie une machine produisant pour satisfaire un besoin.

**

Il n'est pas certain que l'augmentation du pouvoir d'achat des masses se chiffre en fin de compte par une reprise des affaires.

On nous a parlé souvent de ces blés, de ce café, de ce bétail voués à la destruction, ou la consommation de toutes ces richesses n'impose nullement la production de nouvelles. Si le monde est saturé de matières consommables, non consommées il faudra d'abord songer à saisir la production existante.

Un plan de travail ne peut plus dorénavant porter sur la création des objets de production (outillage national), mais sur une expropriation partielle et légale des richesses existantes. C'est devant une simple opération comptable de fractionnement et de répartition des profits que se trouve placé le plan. Les grandes travaux eux-mêmes n'ont

de raison de soulager la misère que s'ils ne contribuent pas à accumuler à nouveau des matières consommables ou des moyens de les produire.

La construction des ponts, des routes, des écoles, l'électrification des campagnes sont d'excellents dérivatifs à la crise de surproduction capitaliste, parce qu'ils ne sont ni producteurs ni consommateurs.

La seule difficulté en régime capitaliste c'est de trouver un financement pour une affaire qui n'étant pas échangeable est inproductive de profit.

Encore une fois, sans nous arrêter trop à des procédés d'escroquerie monétaire, nous devons réclamer l'application de la seule juste formule bolchevique, juste encore que stupide en l'occurrence par la signification réduite que lui donnent leurs inventeurs.

— « Il faut que les riches paient. »

Mais quant et comment paieront les riches ? Non comme l'entendent les communistes en laissant gager sur leurs biens des appels appropriés au crédit public. Les riches ne paieront que par l'expropriation d'une partie ou de la totalité de leurs priviléges, par un prélevement sur le profit.

Dans la mesure où elle ne frappe pas la classe pauvre, la dépréciation monétaire est une mesure d'expropriation partielle qui peut fournir d'argent frais un plan généralisé d'urbanisme.

Le travail aux chômeurs. La revalorisation des salaires sont une mesure parallèle de lutte contre la crise. Tant qu'elles visent à l'amoindissement du profit, ces mesures de réformes ne peuvent que saper le capital et profiter au travail.

Mais si l'on pense que par un recensement des richesses suivra d'un prélevement automatique on obtiendra quelque chose des riches, nous dirons que les riches ne paient pas. Ils ne paieront pas parce que dans leurs terres, dans leurs châteaux, dans leurs objets d'art, dans tous leurs biens fonciers et mobiliers n'est pas tant la source de leurs richesses.

La vraie source, elle est dans des sociétés anonymes qui n'appartiennent à personne. La vraie richesse du capital, elle se trouve dans la plus-value du travail. Dès qu'un patron tire cent francs d'un ouvrier qu'il aurait la charge, non plus de créer du profit mais d'assurer le pain des ouvriers et de rester dans l'économie une machine produisant pour satisfaire un besoin.

Il n'est pas certain que l'augmentation du pouvoir d'achat des masses se chiffre en fin de compte par une reprise des affaires.

On nous a parlé souvent de ces blés, de ce café, de ce bétail voués à la destruction, ou la consommation de toutes ces richesses n'impose nullement la production de nouvelles. Si le monde est saturé de matières consommables, non consommées il faudra d'abord songer à saisir la production existante.

Un plan de travail ne peut plus dorénavant porter sur la création des objets de production (outillage national), mais sur une expropriation partielle et légale des richesses existantes. C'est devant une simple opération comptable de fractionnement et de répartition des profits que se trouve placé le plan. Les grandes travaux eux-mêmes n'ont

de raison de soulager la misère que s'ils ne contribuent pas à accumuler à nouveau des matières consommables ou des moyens de les produire.

La construction des ponts, des routes, des écoles, l'électrification des campagnes sont d'excellents dérivatifs à la crise de surproduction capitaliste, parce qu'ils ne sont ni producteurs ni consommateurs.

La seule difficulté en régime capitaliste c'est de trouver un financement pour une affaire qui n'étant pas échangeable est inproductive de profit.

Encore une fois, sans nous arrêter trop à des procédés d'escroquerie monétaire, nous devons réclamer l'application de la seule juste formule bolchevique, juste encore que stupide en l'occurrence par la signification réduite que lui donnent leurs inventeurs.

— « Il faut que les riches paient. »

Mais quant et comment paieront les riches ? Non comme l'entendent les communistes en laissant gager sur leurs biens des appels appropriés au crédit public. Les riches ne paieront que par l'expropriation d'une partie ou de la totalité de leurs priviléges, par un prélevement sur le profit.

Dans la mesure où elle ne frappe pas la classe pauvre, la dépréciation monétaire est une mesure d'expropriation partielle qui peut fournir d'argent frais un plan généralisé d'urbanisme.

Le travail aux chômeurs. La revalorisation des salaires sont une mesure parallèle de lutte contre la crise. Tant qu'elles visent à l'amoindissement du profit, ces mesures de réformes ne peuvent que saper le capital et profiter au travail.

Mais si l'on pense que par un recensement des richesses suivra d'un prélevement automatique on obtiendra quelque chose des riches, nous dirons que les riches ne paient pas. Ils ne paieront pas parce que dans leurs terres, dans leurs châteaux, dans leurs objets d'art, dans tous leurs biens fonciers et mobiliers n'est pas tant la source de leurs richesses.

La vraie source, elle est dans des sociétés anonymes qui n'appartiennent à personne. La vraie richesse du capital, elle se trouve dans la plus-value du travail. Dès qu'un patron tire cent francs d'un ouvrier qu'il aurait la charge, non plus de créer du profit mais d'assurer le pain des ouvriers et de rester dans l'économie une machine produisant pour satisfaire un besoin.

Il n'est pas certain que l'augmentation du pouvoir d'achat des masses se chiffre en fin de compte par une reprise des affaires.

On nous a parlé souvent de ces blés, de ce café, de ce bétail voués à la destruction, ou la consommation de toutes ces richesses n'impose nullement la production de nouvelles. Si le monde est saturé de matières consommables, non consommées il faudra d'abord songer à saisir la production existante.

Un plan de travail ne peut plus dorénavant porter sur la création des objets de production (outillage national), mais sur une expropriation partielle et légale des richesses existantes. C'est devant une simple opération comptable de fractionnement et de répartition des profits que se trouve placé le plan. Les grandes travaux eux-mêmes n'ont

de raison de soulager la misère que s'ils ne contribuent pas à accumuler à nouveau des matières consommables ou des moyens de les produire.

La construction des ponts, des routes, des écoles, l'électrification des campagnes sont d'excellents dérivatifs à la crise de surproduction capitaliste, parce qu'ils ne sont ni producteurs ni consommateurs.

La seule difficulté en régime capitaliste c'est de trouver un financement pour une affaire qui n'étant pas échangeable est inproductive de profit.

Encore une fois, sans nous arrêter trop à des procédés d'escroquerie monétaire, nous devons réclamer l'application de la seule juste formule bolchevique, juste encore que stupide en l'occurrence par la signification réduite que lui donnent leurs inventeurs.

— « Il faut que les riches paient. »

Mais quant et comment paieront les riches ? Non comme l'entendent les communistes en laissant gager sur leurs biens des appels appropriés au crédit public. Les riches ne paieront que par l'expropriation d'une partie ou de la totalité de leurs priviléges, par un prélevement sur le profit.

Dans la mesure où elle ne frappe pas la classe pauvre, la dépréciation monétaire est une mesure d'expropriation partielle qui peut fournir d'argent frais un plan généralisé d'urbanisme.

Le travail aux chômeurs. La revalorisation des salaires sont une mesure parallèle de lutte contre la crise. Tant qu'elles visent à l'amoindissement du profit, ces mesures de réformes ne peuvent que saper le capital et profiter au travail.

Mais si l'on pense que par un recensement des richesses suivra d'un prélevement automatique on obtiendra quelque chose des riches, nous dirons que les riches ne paient pas. Ils ne paieront pas parce que dans leurs terres, dans leurs châteaux, dans leurs objets d'art, dans tous leurs biens fonciers et mobiliers n'est pas tant la source de leurs richesses.

La vraie source, elle est dans des sociétés anonymes qui n'appartiennent à personne. La vraie richesse du capital, elle se trouve dans la plus-value du travail. Dès qu'un patron tire cent francs d'un ouvrier qu'il aurait la charge, non plus de créer du profit mais d'assurer le pain des ouvriers et de rester dans l'économie une machine produisant pour satisfaire un besoin.

Il n'est pas certain que l'augmentation du pouvoir d'achat des masses se chiffre en fin de compte par une reprise des affaires.

On nous a parlé souvent de ces blés, de ce café, de ce bétail voués à la destruction, ou la consommation de toutes ces richesses n'impose nullement la production de nouvelles. Si le monde est saturé de matières consommables, non consommées il faudra d'abord songer à saisir la production existante.

Un plan de travail ne peut plus dorénavant porter sur la création des objets de production (outillage national), mais sur une expropriation partielle et légale des richesses existantes. C'est devant une simple opération comptable de fractionnement et de répartition des profits que se trouve placé le plan. Les grandes travaux eux-mêmes n'ont

Exigeons l'amnistie totale et immédiate

La Chambre tricolore du Front populaire n'a su accoucher que d'un projet tout à fait étriqué comportant la « grâce amnistiatrice » pour certains délit politiques d'ordre bénin.

Sous prétexte que la discussion autour d'une amnistie plus large nécessiterait trop de temps, on a renvoyé celle-ci... à plus tard.

Camille Planche, député socialiste qui avait déposé un amendement étendant la grâce amnistiatrice aux infractions aux codes de justice militaire, a vu celui-ci repoussé à une forte majorité.

Les députés moscouitaires, qui vitupèrent pour la galerie, n'ont pas bronché. Pour eux la sécurité de la France (chère à Staline) commande le respect de la discipline militaire, si criminelle, si absurde soit-elle.

Ainsi les déserteurs et insoumis de la « dernière guerre » attendront dans les pénitenciers militaires, au bagne ou en exil, la bonne volonté des législateurs.

De même pour les objecteurs de conscience.

De même pour les soldats coupables d'être restés des hommes sous l'uniforme.

Pas de pitié non plus pour les protestataires sans travail et sans pain.

Les défenseurs de la maternité consciente, les néo-malthusiens, les partisans de la vasectomie sont, eux aussi, condamnés à méditer les bienfaits du respect de la liberté individuelle sous le gouvernement du socialiste Léon Blum.

Travailleurs qui avez montré votre puissance au cours du récent mouvement revendicatif, affirmez votre solidarité pour vos frères emprisonnés.

Exigez partout et en toute occasion l'amnistie totale et immédiate.



Propos d'un Paria

« Tout ce qui est national est notre » aurait dit le duc d'Orléans, héritier des rois qui...

Tout ce qui est national !... Le « pauvre homme » n'a aujourd'hui que l'embaras du choix !...

Tout est national.

National et social, bien entendu.

Les ligues dites nationales viennent d'être dissoutes par M. Salengro, exécuteur des volontés du Front populaire, et des commissaires dûment mandatés ont fait savoir aux dirigeants des Croix de Feu, de la Solidarité Française, des Jeunesse patriotiques et autres Francistes que désormais, leurs organisations n'existaient plus.

Tout cela s'est passé si calmement, que sans les clamures de triomphe poussées par les communautés personnes ne s'en serait aperçue.

La défense de la République étant désormais assurée, ces messieurs de la faucale et du martèlement ont jugé qu'ils étaient les seuls qualifiés pour extérioriser cette idée nationale jugée criminelle et factieuse voire fasciste quand elle semblait être le seulapanage des ligues dissoutes.

C'est ainsi qu'on a pu lire dans l'Humanité sous la plume de M. P. Vaillant-Couturier, que personne plus que les communistes n'est attaché à nos racines ! Nous sommes tous assez tâches pour la tolérer. Il se fait bien de nous le donner. Blum. Après tout, n'a-t-il pas raison ? Nous le laissons faire.</p



Du contrat collectif au contrôle ouvrier

Au cours de la vigoureuse action qu'ils ont su conduire victorieusement contre un patronat supérieurement organisé, les travailleurs ont acquis de précieux enseignements qu'ils devront savoir utiliser dans la lutte constante qu'ils ont à mener pour leur affranchissement.

Après avoir longtemps négligé l'organisation syndicale, minée par des divisions intestines, ils ont compris aujourd'hui la nécessité du groupement et imposé du même coup au patronat la reconnaissance du droit syndical et l'établissement d'un contrat collectif mettant fin aux abus dont ils furent trop longtemps les victimes.

Mais ce n'est là que le début de la tâche à accomplir, et ces premiers avantages acquis, les vainqueurs d'un jour auraient tort de les considérer comme définitifs et de s'en remettre, pour leur application, à la loyauté de leurs exploitants qui n'ont aujourd'hui qu'un but : reconquérir, par tous les moyens, le terrain perdu.

Il semble cependant que, cette fois, les travailleurs, groupés dans une organisation puissante, ne sont guère disposés à se laisser ravis le fruit de leur victoire. Au sein de l'entreprise, ils s'organisent pour consolider les améliorations obtenues. Les sections syndicales fonctionnent, les collecteurs de cotisations sont désignés ; le monde du travail, à pied-d'œuvre, prend conscience de sa dignité et du rôle social qui lui incombe.

Par l'intermédiaire de délégués judicieusement choisis parmi les meilleurs et les plus compétents, les travailleurs ont maintenant la possibilité de défendre et d'améliorer les conditions de leur exploitation. Le contrôle permanent sur l'application des lois sociales, le respect du barème des salaires, l'embauchage et le débauchage, l'hygiène et la sécurité dans le travail donnent à l'ouvrier le sentiment de sa capacité à la gestion de l'entreprise.

C'est à ce rôle, en effet, qu'il doit se préparer. Le contrat collectif, pour être efficace et profitable aux intérêts ouvriers, ne doit pas se borner à réglementer dans la paix sociale les rapports entre patrons et ouvriers ; il doit être le moyen par lequel l'ouvrier étend son contrôle sur la marche de l'entreprise et revendique en conséquence de meilleures conditions de vie.

Bien entendu, l'application de cette méthode nécessite un immense travail d'éducation sociale qui doit être entrepris, sans tarder, par la section d'entreprise, prolongement du syndicat sur le lieu de travail. Son rôle immédiat consiste à entretenir chez le travailleur la nécessité de continuer son effort et de mener d'une façon persévérente la lutte de classes sur le lieu de travail pour augmenter ses avantages. Elle doit, en outre, s'employer à développer sa compréhension de la lutte revendicative, à éléver sa compétence sur le plan économique qui lui permettra de pénétrer les rouages du système de l'exploitation capitaliste et d'appliquer toujours plus largement son contrôle pour passer du contrat collectif au contrôle ouvrier sur la production et le profit capitalistes.

Par des assemblées d'informations à la sortie du travail, par le journal intérieur de l'entreprise où seront exposées les revendications particulières à l'entreprise, enfin par une large diffusion des brochures annoncées par la C.G.T. sur le rôle des délégués d'atelier, le contrat collectif, le syndicalisme, etc., cette besogne doit donner d'excellents résultats.

Le contrôle ouvrier ne doit plus, en effet, rester une revendication théorique. Les événements de ces dernières années ont consacré définitivement la faillite d'un régime qui a abouti à créer toujours plus de misère au fur et à mesure que se développaient les moyens de production.

Après le magnifique mouvement revendicatif qui vient de s'accomplir et qui a démontré la puissance et la cohésion du mouvement ouvrier, les travailleurs ne sauront berner leur revendication à des augmentations de salaires ou à la cessation des brimades patronales.

Ils doivent exiger un droit de regard toujours plus étendu sur les conditions d'exploitation dont ils sont l'objet, afin de dénoncer les contradictions économiques issues de la loi de profit et se préparer à exercer eux-mêmes la gestion des moyens de production et d'échange, en vue de l'expropriation qui reste le but de notre effort commun.

Dans la bataille qui vient de s'engager, le prolétariat a clairement montré par les méthodes employées, et dont les résultats ont souvent dépassé ceux fixés par les dirigeants syndicaux, qu'il n'avait qu'une médiocre confiance en ces derniers et qu'il entendait ne plus s'en remettre à eux du soin de la défense de ses intérêts par des interventions auprès des Pouvoirs publics ou des compromis avec le patronat qui tournaient trop souvent à son détriment.

Dans un sursaut de révolte, à la fois contre ses oppresseurs et les endormeurs de la paix sociale, il est revenu aux saines conceptions de l'action directe qui firent leurs preuves dans le passé et qui lui ont rendu sa confiance en lui-même pour l'accomplissement de sa mission libertaire.

Qu'il se persuade que cette méthode lui sera nécessaire pour écarter de son chemin les médiateurs de la politique et autres qui multiplient les obstacles pour maintenir son asservissement.

Le contrôle ouvrier est justement une de ces formes d'action directe par laquelle la classe

ouvrière affirme par elle-même sa capacité à la gestion future.

C'est cette arme indispensable qui permettra la réalisation de la formule de Proudhon tant décrite par certains « réalistes », et selon laquelle « L'ATELIER REMPLACERA LE GOUVERNEMENT ».

N. FAUCIER.

VIGILANCE...

Nous avions eu l'accord Matignon condamnant toute action revendicative en dehors de la légalité.

Nous avons aujourd'hui, par la voie de la journal Industrie, les déclarations de M. Blum qui répondent à une délégation des Chambres de Commerce, lui a assuré « qu'aucune réoccupation d'usines ne serait à l'avenir tolérée » et qu'il s'expliquerait à la Chambre s'il y avait lieu, sur les tentatives « d'organisation à l'intérieur des usines dans le but non dissimulé de l'exploitation directe ».

C'est ainsi, sans doute, que Léon Blum, flanqué de son adjoint Salengro entend « faire respecter l'ordre contre l'anarchie ».

Le gouvernement dit de Front Populaire, mis au pied du mur, préfère défendre la politique bourgeois contre la politique ouvrière.

Heureusement les travailleurs ne s'inquiètent pas autrement des bavardages officiels et continuent, par l'action directe, à exiger leur droit à la vie.

C'est la meilleure réponse à faire aux représentants d'un régime condamné.

LE CONGRES D'UNITE DES METAUX DE LA R. P.

Le Syndicat des métals de la R. P. est une forte force communiste. On a pu s'en apercevoir samedi et dimanche derniers. L'antihéritage lourde a donné en plein : Costes, Frachon, Timbaut, etc., etc. La question des incompatibilités a été posée et le nombre de ceux qui ne marquent pas un pas. Plus de 1.700 mandats sont allés aux partisans du cumul, un peu plus de 70 aux défenseurs de l'indépendance du syndicalisme.

On entendait Galopin faire une déclaration au cours de laquelle il se plaignait d'avoir été limogé après dix ans de présence à la commission exécutive, bien que n'ayant commis aucune faute d'ordre syndical mais uniquement parce qu'il n'était pas dans la ligne. Il n'avait pas été convoqué sur préalable. (Holand, suspect de dorothisme, fut écarter en même temps).

Prouva que, malgré toutes les déclarations des ex-unitaires, rien n'est changé concernant la démocratie intérieure, le respect des opinions, etc.

Non que nous nous appuions sur le sort de Galopin, qui tombe victime des mêmes méthodes par lesquelles il avait si longtemps gouverné, mais pour souligner tout le travail qu'il faut accomplir, en parlant de la base, de la section syndicale, de l'usine pour ramener l'esprit syndicaliste révolutionnaire, lui donner son caractère de complète indépendance vis-à-vis des opérations, etc.

C'est à un travail indispensable si nous voulons donner à la Fédération des métals son visage d'autrefois.

Gravinier.

Chantier de l'avenue Wilson Saint-Denis

À la Sté Charbonnière de Paris, il y avait 8 hommes et 1 femme, comprenant chauffeurs, hommes de chantier et contre-maîtresses du pâtéage.

Tous étaient syndiqués, grâce à la propagande de l'assassin du camarade Tournoud. Les déviances étaient au point et les ouvriers n'attendaient que la reprise du travail pour les présenter et agir en conséquence.

La grève s'était déclarée spontanément à la maison Pécot (maison-mère) et occupant à ce moment une centaine d'ouvriers, les travailleurs de la Sté Charbonnière décideront, dans le calme et sans précipitation, de déléguer le camarade Tournoud près du gérant et de lui poser leurs revendications, coïncidant avec celles demandées par toute la corporation des charbonniers (le Syndicat des Charbonniers n'existe pas) et posées devant celles de la métallurgie.

Le gérant accepta après quelques modifications, les revendications proposées, mais devant en référer au groupement auquel appartiennent la Société, et celui-ci n'acceptant pas, les ouvriers déclarèrent la grève.

Le chantier fut fermé et les ouvriers s'installèrent pour durer le plus longtemps possible.

Sous l'impulsion du camarade Tournoud, et souligne ceci, la vie s'organisa, sans autorisation d'aucune sorte.

Chacun attribua son travail selon ses aspirations, chacun donnant de son mieux au bien-être commun : Nettoyage, couchage, cuisine, chansons, T. S. F., tout marcha à souhait. La femme qui était avec nous allait coucher avec ses enfants, chez elle. On peut dire que, liés par le même but commun, les 3 communautés des 2 socialistes, le doriotiste et le copain libertaire Tournoud avaient formé une petite communauté libertaire.

Dès le premier jour, le groupe anarchiste de St-Ouen et le lendemain, un samedi, un brave copain nous apporça le « Lib », la « P. H. » et autres journaux, avec l'appui de la solidarité du groupe. Il revint plusieurs fois nous visiter, et certainement ces visites ont été une lueur dans les ténèbres des camarades égarés.

Un Comité était constitué, groupant avec Tabard (secrétaire), Transpont, Baudard et quelques autres politiciens, une dizaine de communistes, 2 ou 3 seulement étaient syndiqués.

Les revendications obtenuent sont égales à peu de chose près à celles présentées. On aurait pu avoir davantage, car tout compte fait, les augmentations ne sont pas si élevées que cela, malgré les chants de victoire du Front Populaire.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT DE LA SEINE

Réunion des Compagnons de l'Ameublement, dimanche 5 juillet, à 10 h., Bourse du Travail, Bureau 21, au 5^e étage.

Compte rendu moral et financier.

Un camarade du S. U. B. sera présent à notre réunion.

Devant l'actualité des faits, il est utile que tous les camarades soient présents.

Le Secrétaire.

Une sérieuse augmentation est acquise et le contrôle syndical est établi.

D. R.

C. G. T. S. R.